

	<b>SPECIFICATION LOGISTIQUE</b>	<b>SQ355</b>	
		<b>Indice 01</b>	<b>Page : 1 / 5</b>

**1-BUT**

**2-CONDITIONNEMENT.**

**3-IDENTIFICATION.**

**4-DOCUMENTS DE LIVRAISON.**

**5-EDI (Echange de données informatisées).**

**6- LIVRAISON DECHARGEMENT.**

**7- SECURITE DU SITE.**

**8- TRAITEMENT DES NON CONFORMITES**



DATE	INDICE	Nb PAGES	REDACTEURS		N° MODIFICATION	APPROBATEUR	
			NOM	VISA		NOM	VISA
10/18	00	3	MORCET T		DMD N° 18083	V HEUCHEL B DUVAL	
01/19	01	3	MORCET T		DMD N° 18092	V HEUCHEL B DUVAL	

\_\_\_\_\_ Ce document est la propriété de SEIFEL et ne pourra être diffusé à un tiers qu'après l'accord de Seifel

## 1 BUT

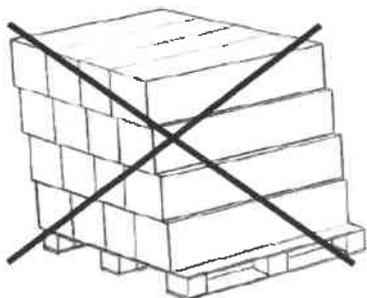
- Garantir la conformité des conditionnements, de l'identification et des documents d'accompagnement.
- Garantir les règles de livraison et de déchargement dans de bonnes conditions, et en toute sécurité.
- Spécification à destination de l'ensemble des prestataires externe (fournisseurs / Sous-traitants).

## 2 CONDITIONNEMENT

### 2.1 Conditionnement des colis :

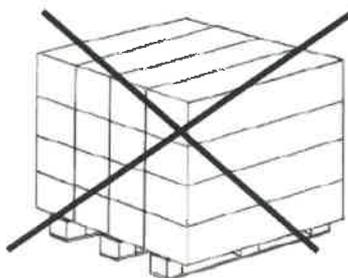
- Pour les conditionnements manipulables à la main (UM), le poids ne doit pas excéder 15 Kg, les dimensions ne doivent pas dépasser 600X400 mm.
- Le conditionnement (Carton, bac etc.) doit assurer l'intégrité, la protection et la préservation du produit lors du transport des manipulations et du stockage.
- En cas de regroupement de plusieurs références sur une même palette, celle-ci doit être construite avec un équilibrage des poids (répartition des poids sur l'ensemble de la surface de la palette avec les colis les plus lourds en dessous).

Pas d'inclinaison des cartons



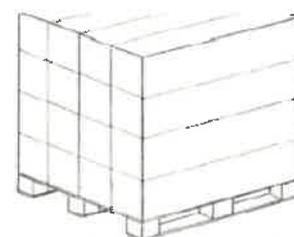
NON CONFORME

Pas de débord des cartons



NON CONFORME

Chargement dans l'espace de la palette

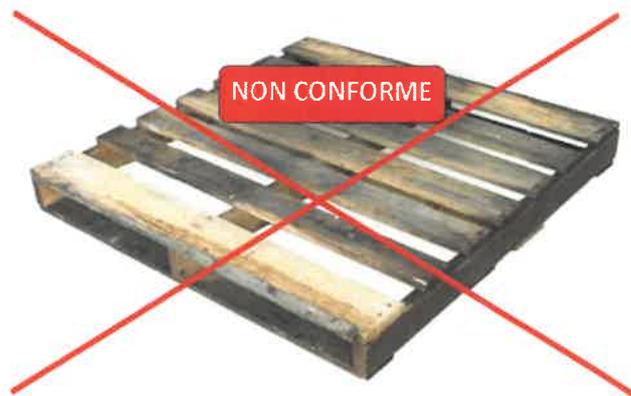
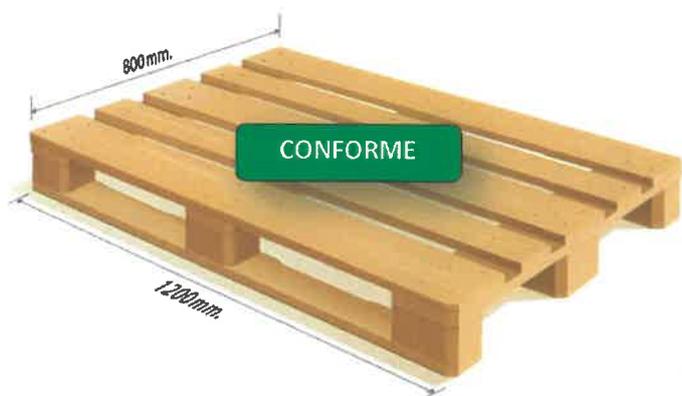


CONFORME

Ce document est la propriété de SEIFEL et ne pourra être diffusé à un tiers qu'après l'accord de Seifel

## 2.2 Palettisation

- Utilisation de palette standard pour le stockage en racks 1200X800 4 entrées pour les palettes standard 600X800 pour les ½ palettes.
- La palette doit être adaptée aux poids des colis transportés et ne doit comporter aucune faiblesse, les colis ne doivent pas déborder de la palette.
- Aucun débordement des colis sur la palette.
- Hauteur de palette maximum = 1.5 mètres (sauf dérogation spécifique).
- La palette doit être filmée et/ou cerclée (**pas de feuillard métallique**) pour assurer la stabilité de l'ensemble, prévoir des cornières pour ne pas déformer les cartons.



Feuillard Polyester

Feuillard Métallique



CONFORME



NON CONFORME

Ce document est la propriété de SEIFEL et ne pourra être diffusé à un tiers qu'après l'accord de Seifel

	<h1>SPECIFICATION LOGISTIQUE</h1>	<h2>SQ355</h2>	
		<b>Indice 01</b>	<b>Page :</b> 4 / 5

Chaque colis de la palette doit comporter au minimum les informations suivantes :

- Code article SEIFEL
- Désignation SEIFEL
- Qté par contenant (Qté UM)
- Identité du prestataire
- Reference du prestataire (code Article)
- N° de lot de fabrication du prestataire (code à barres GS1- 128)



### 3.2 Identification de la palette

Chaque palette, doit comporter au minimum les informations suivantes :

- Code article SEIFEL (si regroupement l'identification doit lister l'ensemble de références et leur Qté)
- Désignation SEIFEL
- Qté total de la palette (UL)
- Identité du prestataire
- Reference du prestataire
- N° de commande SEIFEL (OA)

## 4 DOCUMENTS DE LIVRAISON

### 4.1 Information sur le Bon de Livraison

- Bon de livraison obligatoire, visible et accessible par les magasiniers

Celui-ci doit comporter les informations suivantes :

- N° BL
- N° de commande SEIFEL
- Date d'expédition
- Code Article SEIFEL
- Désignation SEIFEL
- Qté total livrée
- Nombre de colis
- Dans le cas des sous Traitance N° de l'Ordre de fabrication
- Coordonnés du contact fournisseur

---

\_\_\_\_\_Ce document est la propriété de SEIFEL et ne pourra être diffusé à un tiers qu'après l'accord de Seifel

	<h1>SPECIFICATION LOGISTIQUE</h1>	<h2>SQ355</h2>	
		Indice 01	Page : 5 / 5

### 5 GESTION EDI

- La société SEIFEL se réserve le droit de mettre en place avec le prestataire, une gestion des commandes par EDI (Echange de données informatisées)

### 6 LIVRAISON DECHARGEMENT

- Pour les véhicules inférieurs à 3.5 Tonnes utilisation de la rampe d'accès en marche arrière.
- Pour les véhicules supérieurs à 3.5 Tonnes utilisation des quais de déchargement.

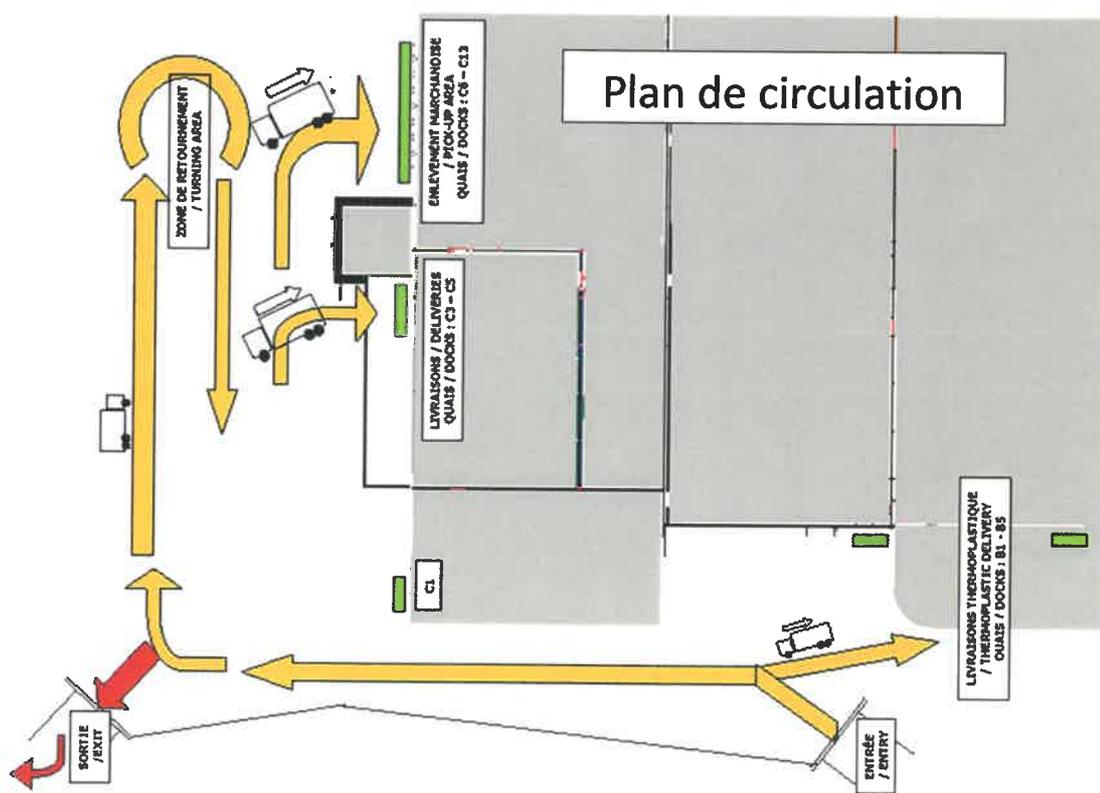
### 7 SECURITE DU SITE

- Application du protocole de sécurité en vigueur sur le site document N° E\_ENV009.



### 8 TRAITEMENT DES NON CONFORMITES

- Toute non-conformité à cette spécification fera l'objet d'une fiche de non-conformité avec une demande d'action corrective auprès du prestataire.
- En cas de non-respect de cette consigne, SEIFEL se réserve le droit de refuser la livraison.



\_\_\_\_\_ Ce document est la propriété de SEIFEL et ne pourra être diffusé à un tiers qu'après l'accord de Seifel